

## **Lettre n° 19 du 20 décembre 2012.**

Lors du Congrès de la FEHAP à Strasbourg, la Ministre des Affaires sociales et de la Santé, a annoncé que la recommandation patronale \* sera agréée.

Le dialogue social va se poursuivre avec les organisations syndicales.

Nous vous informons que la prochaine réunion de négociation avec les organisations syndicales est d'ores et déjà fixée le 18 janvier 2013. L'ordre du jour de cette réunion portera sur :

1. LMD
2. L'intégration des métiers nouveaux dans la CCN 51
3. Questions diverses

\* Nous vous invitons à retrouver tous les éléments relatifs à la recommandation patronale sur le site de la Fehap (informations et services, relations du travail).